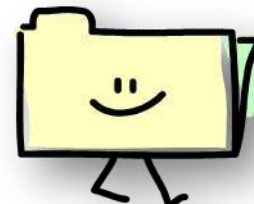


Référence pour l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA)



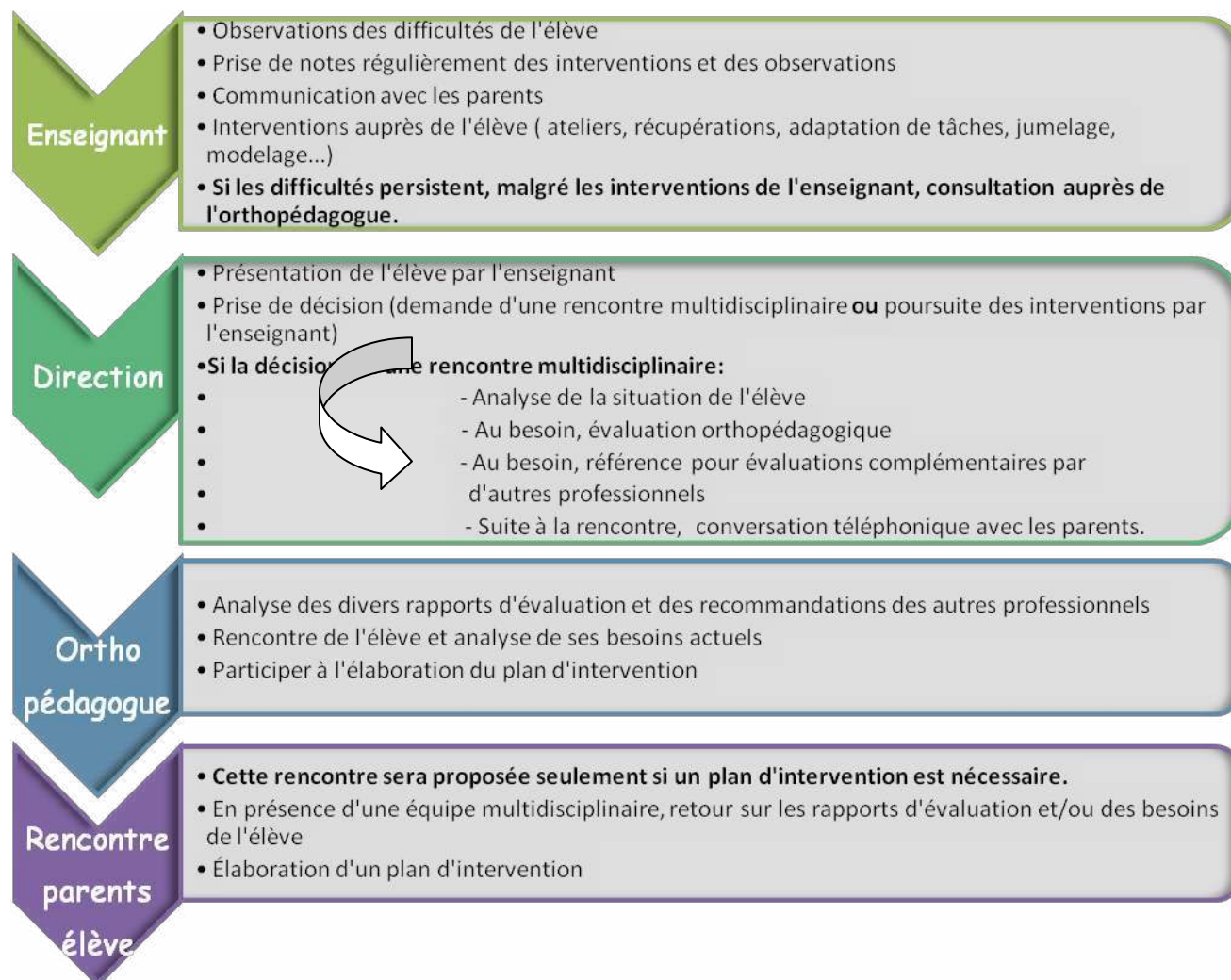
Rôle de l'orthopédagogue au secondaire

L'orthopédagogue est un spécialiste dans l'intervention et l'évaluation pédagogique auprès de personnes ayant une déficience, un trouble ou des difficultés persistantes d'adaptations et d'apprentissage en lecture et en écriture. Il peut émettre une hypothèse diagnostique, élaborer des plans d'intervention, proposer des outils, des méthodes et des stratégies d'apprentissage.

Passage des élèves du primaire au secondaire

Les dossiers d'aide particulière de notre commission scolaire sont automatiquement transférés de l'école primaire vers l'école secondaire. Ces dossiers sont analysés par l'orthopédagogue en début d'année. Les élèves ayant un trouble spécifique d'apprentissage sont priorisés au niveau du service d'orthopédagogie.

Démarche pour l'identification d'un élève en difficulté :



Toutes les évaluations en provenance de professionnels de l'extérieur de la CSD sont considérées. Toutefois, les recommandations contenues dans ces évaluations ne doivent pas être perçues comme prescriptives, mais à titre indicatif seulement puisqu'il est de la responsabilité de l'école de définir le niveau de services à l'intérieur des ressources disponibles.